

Compte-Rendu de la réunion de bureau du 13 juin 2018

Ordre du jour

1. Mise au clair des objectifs des deux groupes constituant la section Club des artistes de Château-Thébaud et décision quant à leur avenir.
2. Travaux de réfection de toiture du local Canonnet.

Présents : Annie-Claude RENAUDIN, Evelyn CORMERAIS, Cécile OLLIVIER-MARCHAND, Jean Michel RADIGOIS, Marité RADIGOIS, Françoise SIMON

Représentants Section Club des artistes de Château-Thébaud : Marie-Claire COUTARD Gourbil, Eric JUTON, Joëlle FARGES, Bernard HERVOUET

Excusés : Denis MARSOLIER

La séance est ouverte à 20h35

1. La section Club des artistes de Château-Thébaud

a) Rappel des faits qui justifient notre rencontre.

En septembre dernier, le groupe Loisirs créatifs a vu le jour. Compte tenu de ses objectifs et pour lancer cette nouvelle activité, par souci de simplicité également, il nous a semblé logique de l'insérer au sein de la section Club des Artistes de Château-Thébaud, née l'année précédente. Les intéressés étaient favorables à ce projet.

Lors du dernier Conseil d'Administration, le 5 juin 2018, le responsable de la section nous a fait remarquer

- Que l'orientation prise par le groupe loisirs créatifs implique des activités qui n'entrent pas dans le cadre des objectifs définis dans le règlement interne de la section, notamment la confection de la soupe hebdomadaire pour une association nantaise qui s'occupe des sans-abri – même si cette activité est louable en soi.
- Que la communication ne passe pas toujours bien entre les deux groupes, le responsable de section, Eric JUTON, n'ayant pas été informé de cette nouveauté.

Il est donc apparu nécessaire de rencontrer les membres des deux groupes afin de les écouter et de définir la politique à adopter pour l'an prochain, pour un meilleur confort des deux groupes.

b) La parole aux deux groupes constituant la section. Rappel des objectifs et fonctionnement.

➤ Loisirs créatifs :

- Rencontres, 2 fois par mois le jeudi de 14 à 17h, salle de la Maine, de personnes pratiquant le patchwork, la couture, le tricot, dans le but de partager leurs savoirs et compétences.
- A la suite du Téléthon, en décembre 2017, est venu se greffer une nouvelle activité : fabriquer de la soupe à partir de légumes invendus offerts par l'Intermarché d'Aigrefeuille, et la donner à une association nantaise qui la redistribue à des sans-abri. Participe qui veut à cette activité qui a lieu un jeudi sur deux salle de la Maine, et l'autre jeudi chez Annie-Claude RENAUDIN.

- Suite à un don de laines, des personnes ont commencé à réaliser des bandes et des carrés de couleur, destinés à confectionner des couvertures en patchwork pour des personnes dans le besoin via la même association.

- Dans le cadre de ces activités, le groupe accueille des personnes très variées, voire atteintes de handicap (Alzheimer) avec qui se créent des liens forts de partage et d'amitié.

➤ **Le club des artistes de Château-Thébaud**

- Il est ouvert à toute personne de Château-Thébaud qui pratique une activité artistique : dessin, peinture, infographie, sculpture, modelage et travail de la terre, broderie, ...

- Les adhérents se retrouvent chez l'un ou l'autre pour partager, échanger sur leurs pratiques, en découvrir d'autres, ...

- Ils communiquent autour d'événements locaux pour en informer leurs adhérents.

- Ils sont susceptibles d'organiser des événements ou de participer à des événements existant dans et autour de la commune.

c) **Résolution**

Il ressort des explications fournies par les deux groupes qu'ils ont chacun une identité forte et que, les objectifs du groupe Loisirs créatifs ayant évolué, certaines de ses activités ne s'inscrivent plus dans le cadre précis défini par le règlement interne de la section Club des artistes de Château-Thébaud.

En conséquence, le bureau réuni ce jour, propose que les deux groupes constituent désormais deux sections distinctes :

- La section **Club des artistes de Château-Thébaud**, qui continuera à fonctionner suivant les objectifs définis dans son règlement interne.

- La section **Loisirs créatifs et Solidarité**, qui établira son règlement interne à la rentrée prochaine, mais dont on peut déjà annoncer que le fonctionnement aura une double orientation: création d'objets artistiques et actions de solidarité.

Les sections constituant chacune une entité auront, bien sûr, tout loisir de se rapprocher, le cas échéant, pour des événements ponctuels.

Cette proposition faite aux intéressés est acceptée par l'ensemble des présents.

2. Travaux de réfection de toiture du local Canonnet.

Les travaux de réfection de la toiture du local M. Canonnet sont commencés. L'artisan a eu des surprises en découvrant le bâtiment : isolant (laine de verre et polystyrène) mangé par les souris, lambourdes pourries, ...

Pour que les travaux entrepris assurent la protection correcte de ce local et de qu'il contient pendant de nombreuses années, il est nécessaire notamment

- de changer l'isolant

- de mettre un aérateur qui évite l'humidité.

Il a établi un devis pour une isolation avec de la laine de verre et un aérateur hygrorégulé. Le devis s'élève à 2067.92€ qui viennent s'ajouter aux 6546.45€ prévus pour la réfection de la toiture.

Résolution :

Le bureau de l'Amicale Laïque réuni ce jour ayant pris connaissance des propositions de l'artisan et soucieux de préserver la bonne santé du local Canonnet, accepte le devis d'isolation et de ventilation s'élevant à 2067.92€ TTC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

*Compte-rendu rédigé par
Françoise Simon*

Vu, la présidente :
Annie-Claude Renaudin